



**DECISION
D'ATTRIBUTION/INFRUCTUOSITE**

Enregistrement

Référence : **DAMP-EN-P07-09**

Version /Date Création: **1.0/Déc 2021**

Page 1 sur 1

DECISION N° 03920/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 27 AVR 2023
DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°017/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/02/2023 POUR LA FOURNITURE DE 750 000
CARTONS POUR EMBALLAGE DIAMAOR A LA SODECOTON.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;
- Considérant** Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°017/22/AONO/SDCC/CIPM du 28/02/2023 pour la fourniture de 750 000 cartons pour emballage diamaor à la SODECOTON;
- Considérant** La Lettre N°027/23/SDCC/CIPM du 05 avril 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON

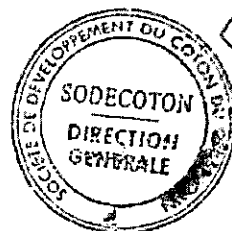
DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, l'Appel d'Offres susmentionné pour offres reçues non conforme au dossier de consultation.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



[Signature] Le Directeur Général,

MOHAMADOU BAYERO

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siege Social : B.P. 302, Tél, 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0)1 43 59 54 54



**COMMUNIQUE
D'ATTRIBUTION/INFRUCTUOSITÉ**

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-19

Version /Date Création: 1.0/ Juin 2022

Page 1 sur 1

COMMUNIQUE N° 397/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 27 AVR 2023
PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/02/2023 POUR LA
FOURNITURE DE 750 000 CARTONS POUR EMBALLAGE DIAMAOR A LA
SODECOTON

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision N° _____/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH du _____ l'Appel
d'Offres National Ouvert n° 017/22/AONO/SDCC/CIPM du 28/02/2023 est déclaré infructueux,
conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour
offres reçues non conforme au dossier de consultation.

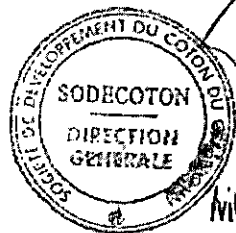
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous
quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

Lot unique	SOUMISSIONNAIRE	MOTIFS	
		MONTANT TTC EN FCFA	CLASSEMENT
fourniture d'un lot de 750 000 cartons pour emballage diamoar	GLOBAL SERVICES CHALLENGE	Éliminé pour non Satisfaction du Critère éliminatoire relatif aux caractéristiques techniques majeures (non-conformité de certaines caractéristiques techniques des échantillons fournis)	
	ETS SALAM	Éliminé pour non Satisfaction du Critère éliminatoire relatif aux caractéristiques techniques majeures (non-conformité de certaines caractéristiques techniques des échantillons fournis et absence de la fiche technique émanant du fabricant	
	PLASTICAM	Éliminé pour non Satisfaction du Critère éliminatoire relatif aux caractéristiques techniques majeures (non-conformité de certaines caractéristiques techniques des échantillons fournis)	
	METROPOLITAN PLASTICS	Éliminé pour non Satisfaction du Critère éliminatoire relatif aux caractéristiques techniques majeures (non-conformité de certaines caractéristiques techniques des échantillons fournis)	

[Signature] Le Directeur Général,

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC
- Affichage
- Archives



[Signature]
MOHAMADOU BAYERO

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000F CFA
Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M05740000146H
Direction & Siege Social : B.P. 302, Tél, 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm
Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03
Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54